

**Province de Québec
Municipalité de la paroisse de Saint-Édouard-de-Fabre
Comté Témiscamingue**

6 décembre 2021

SÉANCE ORDINAIRE

Le conseil de la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre siège en séance ordinaire en présentiel, à l'heure habituelle, 6 décembre 2021.

Sont présents à cette séance :

Mario Drouin	Lynda Clouâtre	Tania Rouillier
Fernand Manseau	Noémie Ash	François Clouâtre

Absent : Pierre Desrochers, siège #3.

Aussi présente : Aline Desjardins, directrice générale et greffière-trésorière.

CONSIDÉRANT QUE l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a ordonné et déclaré, par le décret #177-2020 du 13 mars 2020, un état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, décret ayant été renouvelé à plusieurs reprises par d'autres décrets, notamment le dernier arrêté numéro 2021-082 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 novembre 2021;

CONSIDÉRANT le prolongement de l'état d'urgence sanitaire jusqu'à ce que le gouvernement ou le ministre de la Santé et des Services Sociaux les modifie ou y mette fin;

CONSIDÉRANT QUE certains assouplissements sont désormais permis, la présente séance est tenue en présentiel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mario Drouin, maire
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents

QUE le conseil accepte que soit tenue la présente séance en présentiel.

Tous les conseillers formant quorum, sous la présidence du maire Mario Drouin, lequel souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents et déclare l'assemblée ouverte à 19h30.

2021-12-200

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par François Clouâtre, conseiller
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour soit adopté;

QUE l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin des délibérations.

2021-12-201

Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021

Il est proposé par Noémie Ash, conseillère
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents

D'ADOPTER le procès-verbal du 15 novembre 2021, tel que corrigé.

Période de questions

Aucune question n'a été reçue et aucun citoyen n'était présent à la séance.

2021-12-202

Location du bureau de poste

ATTENDU QU'en novembre dernier la municipalité avait reçu un avis de la part de *Poste Canada* à l'effet que le poste de *Maître de poste* allait devoir être affiché, étant donné que l'actuel *Maître de poste* de Saint-Édouard-de-Fabre et ayant son comptoir de services postaux dans les locaux de la municipalité, quittait ses fonctions;

ATTENDU QUE la municipalité a adopté une résolution qui a pour objectif, au nom de ses contribuables, de tout faire en son pouvoir pour maintenir dans notre collectivité ce service de proximité essentiel, nommément le service de comptoir postal de *Poste Canada*;

ATTENDU QUE *Poste Canada*, dans ses ententes avec les petites municipalités, exige à tout *Maître de Poste* engagé d'être en mesure de fournir des locaux convenables loués ou lui appartenant pour loger un bureau de poste dans un emplacement central de la collectivité et qu'il reçoit en retour une indemnité annuelle pour aider à compenser les coûts d'opérations d'un bureau de poste;

ATTENDU QUE, jusqu'à présent le *Maître de Poste* (de *Poste Canada*), fut locataire d'un espace situé à l'intérieur du bâtiment du bureau municipal;

ATTENDU QU'advenant que le poste du *Maître de Poste* pour Saint-Édouard-de-Fabre (actuellement vacant) soit comblé et que le nouvel engagé veuille louer l'espace municipal aménagé pour opérer son bureau de poste, la municipalité accepte de lui louer le susdit local;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'interdiction de subventions municipales* à toute entreprise, la municipalité ne peut laisser son local gratuitement au *Maître de poste* éventuel, puisque cela serait considéré sur le plan légal comme étant une forme de subvention indirecte de la municipalité à *Poste Canada*, à moins de recevoir un avis juridique pour savoir si la municipalité pourrait faire autrement;

ATTENDU QUE le montant des frais de location qui devra être chargé au nouveau *Maître de poste* et futur locataire d'un espace municipal en fonction d'être au moins l'équivalent de la somme reçue par celui-ci en indemnité annuelle de la part de *Poste Canada* et des frais d'assurances responsabilité civile annuels;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Noémie Ash, conseillère
Et résolu à majorité par les membres du conseil présent

Un vote est demandé par le maire sur cette résolution qui ne fait pas l'unanimité :
Quatre (4) membres votent pour la résolution : Fernand Manseau, François Clouâtre, Lynda Clouâtre, Noémie Ash.
Un (1) membre vote contre : Tania Rouillier.

D'OFFRIR en location le susdit local municipal déjà aménagé en bureau de poste à un éventuel *Maître de poste* (de *Poste Canada*) engagé et intéressé;

DE CHARGER audit *Maître de poste* engagé, des frais de location annuels de mille cent vingt-cinq (1 125\$/année);

DE RÉPARTIR les susdits frais de location annuels à parts égales sur douze mois, sous forme de frais location mensuelle.

2021-12-203

Facture fournisseur LeadR ingénierie, gestion, numérisation 3D

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance du conseil municipal du 15 novembre 2021, les membres présents avaient demandé d'attendre avant d'acquitter la facture #1842 datée du 30 septembre 2021 reçue de la part de la firme *LeadR ingénierie, gestion, numérisation 3D*;

CONSIDÉRANT QUE, depuis, les membres du conseil ont étudié la soumission initiale fournie par la susdite firme, ainsi que son rapport intitulé « Analyse du plancher de l'église de Fabre » envoyé en date du 30 septembre 2021 à la fin des travaux conduits par celle-là;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Noémie Ash, conseillère
Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

D'ACQUITTER la susdite facture #1842 datée du 30 septembre 2021, reçue de la part de la firme *LeadR ingénierie, gestion, numérisation 3D*.

2021-12-204

Bâtiment municipal de l'ancienne église

Il est proposé par Lynda Clouâtre, conseillère
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents

DE PLANIFIER une table de travail afin de déterminer le sort qui sera réservé au bâtiment municipal de l'ancienne église de Saint-Édouard-de-Fabre.

2021-12-205

Étude regroupement municipal

CONSIDÉRANT QU'au Témiscamingue, un projet d'étude de regroupement pour les municipalités de Duhamel-Ouest, Lorrainville, Saint-Édouard-de-Fabre et Ville-Marie s'amorcera sous peu;

CONSIDÉRANT QUE le *ministère des Affaires municipales et Habitation* (ci-après nommé « MAMH ») s'est montré disponible pour accompagner les municipalités qui le souhaitent dans cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal de Saint-Édouard-de-Fabre veuillent participer au projet d'étude de regroupement afin de pouvoir prendre une décision éclairée à propos des avantages et désavantages d'un tel regroupement municipal éventuel.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Tania Rouillier, conseillère
Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

DE CONFIRMER au MAMH l'intérêt du conseil municipal à participer au susdit projet d'étude de regroupement municipal;

DE DEMANDER au MAMH de venir rencontrer les membres du conseil municipal afin de leur expliquer la démarche.

DE DEMANDER au MAMH une assistance technique pour accompagner le conseil municipal dans la réalisation l'étude de regroupement.

2021-12-206

Événement-concours municipal « Fabre en lumières 2021 »

ATTENDU QUE, à tous les ans, l'événement-concours de décorations lumineuses sur le thème de Noël intitulé « Fabre en lumières » et organisé par la municipalité grâce à l'implication des bénévoles se tiendra à nouveau cette année;

ATTENDU QUE, si les mesures sanitaires gouvernementales le permettent et si les bénévoles sont au rendez-vous, une « soirée 5 à 7 » en présentiel sera organisée par lesdits bénévoles le 17 décembre prochain à la salle municipale *Les 3 Générations* et pour ainsi faire le dévoilement des gagnants du susdit concours de décorations lumineuses sur le thème;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Fernand Manseau, conseiller
Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

D'ACCORDER au comité organisateur de l'événement-concours « Fabre en lumières » un don de mille (1000\$) dollars pour l'achat de fournitures et de produits de consommation qui seront servis lors de la « soirée 5 à 7 » du 17 décembre prochain;

QUE le comité organisateur fournisse ensuite un rapport de reddition de compte à la municipalité pour le don accordé.

Patinoire municipale hiver 2021-22

Les bénévoles Robert Clouâtre et Michel Toupin font un excellent travail de fabrication et de maintenance de la glace de la patinoire municipale, cela depuis des années. La municipalité souhaite ouvrir la patinoire cet hiver si la santé publique le permet, bien sûr. Une rencontre aura lieu entre les susdits bénévoles et les membres du conseil dans le but de connaître leurs besoins en matière de fabrication et/ou de surveillance de l'achalandage à la patinoire. Le conseil vise notamment à être en mesure de transférer le savoir et les techniques de fabrication de la glace, au cas où les bénévoles ne seraient pas disponibles pour quelque raison.

2021-12-207

Club de tir Les faucons du Témiscamingue

ATTENDU QUE le *Club de tir Les faucons du Témiscamingue* (ci-après « club ») organise des exercices sportifs pour le tir à la cible sur le terrain situé le long de la route 101, au matricule #1135 38 9050, lot 4 137 427;

ATTENDU QUE ledit club conduit ses activités sur ledit terrain depuis près de quarante (40) ans;

ATTENDU QU'en dépit du règlement de zonage actuel ledit club bénéficie par conséquent de droits acquis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Lynda Clouâtre, conseillère
Et résolu unanimement par tous les membres présents

D'AUTORISER la directrice générale d'émettre au *Club de tir Les faucons du Témiscamingue* un avis de conformité.

2021-12-208

Soumission pour lumières de rues municipales

ATTENDU QU'une lumière de rue municipale est défectueuse au coin des rues Martel et Gauthier au poteau #15;

ATTENDU QU'une soumission portant le numéro 719-21 pour le remplacement de ladite lumière a été reçue de la part de l'entreprise *Les Installations Électriques GADI inc.* en date du 23 novembre 2021 et se lit comme suit :

Description des travaux:

- Enlever lumière défectueuse;
- Fournir et installer une (1) lumière LED 39 watts 120 volts de la marque GE avec un (1) œil magique;
- Effectuer les raccords au poteau.

Total pour ouvrage, matériel et transport : 674.25\$, taxes en sus.

N.B. Si besoin d'un porte fusible rajouter 47.90\$

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Fernand Manseau, conseiller

Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

D'ACCEPTER la soumission de l'entreprise *Les Installations Électriques GADI inc.*, portant le numéro 719-21, telle que présentée;

D'AUTORISER la directrice générale à demander à *Les Installations Électriques GADI inc.* de vérifier si la lumière de rue près de la résidence du 1307 rue principale doit aussi être remplacée et, le cas échéant, lui demander d'entreprendre le remplacement des susdites lumières.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Selon l'article 358 de la *Loi sur les Élections et référendums dans les municipalités*, chaque année dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, chaque membre du conseil dépose devant celui-ci une déclaration d'intérêts pécuniaires. La directrice générale greffière-trésorière, ayant reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires remises par le maire et les membres du conseil ci-après énumérés, en fait le dépôt au conseil :

Déclaration reçues et déposées de la part de :

Mario Drouin, maire

Lynda Clouâtre, conseillère poste #1 et mairesse suppléante

Tania Rouillier, conseillère poste #2

Pierre Desrochers, conseiller poste #3

Noémie Ash, conseillère poste #4

François Clouâtre, conseiller poste #5

Fernand Manseau, conseiller poste #6.

2021-12-209

Procuration Société d'Assurance Automobile du Québec (SAAQ)

Il est proposé par François Clouâtre, conseiller

Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

QUE la directrice générale et greffière-trésorière Mme Aline Desjardins, l'adjointe administrative Mme Rachel Côté, l'agente de bureau et des communications, le chef d'équipe des travaux publics et de la voirie municipale M. Norbert Lehmann ou le

journalier Louis Moreau soient autorisés à transiger au nom de la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre à la Société d'assurance automobile du Québec pour l'année 2022 avec le numéro d'identification SAAQ (13433487).

2021-12-208

Calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipale 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Noémie Ash, conseillère
Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

QUE le calendrier ci-après détaillé, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal se tenant à 19h30 au 1301 rue Laurendeau à Saint-Édouard-de-Fabre pour l'an 2022, soit adopté:

- Lundi 10 janvier 2022
- Lundi 7 février 2022
- Lundi 7 mars 2022
- Lundi 4 avril 2022
- Lundi 2 mai 2022
- Lundi 6 juin 2022
- Lundi 4 juillet 2022
- Lundi 1^{er} août 2022
- Lundi 12 septembre 2022
- Lundi 3 octobre 2022
- Lundi 7 novembre 2022
- Lundi 5 décembre 2022

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière conformément à la loi qui régit la municipalité.

2021-12-209

Ménage salle municipale *Les 3 Générations*- période des Fêtes

Il est proposé par Lynda Clouâtre, conseiller
Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

D'ENGAGER, sur appel, M. Luc Drouin pour faire la conciergerie et le ménage du bâtiment municipal salle *Les 3 Générations* lorsqu'il y aura des réservations de cette salle durant la période des Fêtes soit entre le 17 décembre 2021 et le 5 janvier 2022 inclusivement;

D'OFFRIR à M. Luc Drouin une rémunération de vingt dollars de l'heure (20\$/heure) pour les heures travaillées.

2021-12-210

Soumission pour nettoyage du poste de pompage des eaux usées

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de la part de l'entreprise *Lauzon Équipement* pour le nettoyage du poste de pompage des eaux usées;

ATTENDU QUE la soumission reçue et datée au 16 novembre 2021 se lit comme suit :

Pour le nettoyage du poste de pompage des eaux usées

Le taux est de deux cent vingt-cinq dollars de l'heure (225\$/h) pour un minimum de trois (3) heures, plus main d'œuvre à quarante dollars de l'heure (40\$/h) par opérateur.

ATTENDU QUE la susdite soumission manque de détails quant au lieu de « dompage » de la matière extraite, la distance parcourue, les frais chargés pour la distance parcourue, etc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Fernand Manseau, conseiller
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents

DE S'INFORMER auprès de *Lauzon Equipement* pour obtenir de plus amples renseignements sous forme de soumission ou d'estimation budgétaire;

DE DEMANDER une deuxième soumission à un autre entrepreneur;

D'AUTORISER la directrice-générale à commander les susdits travaux de nettoyage du poste de pompage des eaux usées en fonction de l'entreprise fournissant la soumission la plus basse.

2021-12-211 **Modification apportée à la résolution #2020-03-66 de la politique familiale municipale (PFM)**

Il est proposé par Lynda Clouâtre, conseillère
Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

D'ADOPTER la politique familiale municipale telle que présentée.

2021-12-212 **Responsable administratif et la création d'un comité de suivi de Municipalité amie des aînés (MADA) et de la politique familiale municipale (PFM)**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue demande d'autoriser la création et la mise sur pied d'un comité de suivi du plan d'action Municipalité amie des aînés (ci-après nommé « MADA ») et de la politique familiale municipale (ci-après nommé « PFM »);

Il est proposé par Lynda Clouâtre, conseillère
Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

D'AUTORISER la création et la mise sur pied d'un comité de suivi du plan d'action dont le mandat sera de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre du plan d'action MADA et PFM de la MRC Témiscamingue;

DE NOMMER Tania Rouillier, conseillère, en tant que responsable administratif chargé du suivi du plan d'action MADA ET PFM.

2021-12-213 **Soumission déneigement réserve d'eau (incendie) 2^{ème} Rang**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de la part de l'entreprise *Ferme Lucanie 2011 inc.* en date du 22 novembre 2021 concernant le déneigement d'une (1) citerne au rang 2 à Fabre et qu'elle se lit comme suit :

Déneigement de 1 citerne au rang 2 Fabre (hiver 2021-2022)
Prix : 250\$, avant taxes.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par François Clouâtre, conseiller
Et résolu unanimement par tous les membres du conseil présents

D'ACCEPTER la susdite soumission fournie par l'entreprise *Ferme Lucanie 2011 inc.* en date du 22 novembre 2021 au montant de 250\$, avant taxes;

D'AUTORISER la directrice générale à mandater ladite entreprise à entreprendre les travaux ci-hauts décrits.

2021-12-214 **Formation « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction »**

Il est proposé par Lynda Clouâtre, conseillère
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents

D'INSCRIRE le *Chef des travaux publics* à la formation « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » offert par organisé par le conseiller en santé-sécurité de la MRCT;

D'AUTORISER la directrice-générale à défrayer les coûts associés à cette formation.

2021-12-215 **Adoption des comptes à payer**

Il est proposé par Tania Rouillier, conseillère
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents

QUE les dépenses présentées pour le mois du 1^{er} au 30 novembre 2021 sont au montant de 100 942.51\$. Le tout tel qu'il apparaît au rapport portant le titre « *Rapport divers comptes à payer pour réunion du conseil du 6 décembre 2021* » préparé par la directrice générale et greffière-trésorière et effectué en vertu du règlement # 2-12-07 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;

2021-12-216 **Adoption des salaires payés**

Il est proposé par Fernand Manseau, conseiller
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE les dépenses des salaires présentées pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2021, au montant de 21 388.05\$ soient acceptées et payées. Le tout tel qu'il apparaît au rapport portant le titre « *Rapport divers comptes à payer pour réunion du conseil du 6 décembre 2021* » préparé par la directrice générale et greffière-trésorière et effectué en vertu du règlement # 2-12-07 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Certificat de crédits disponibles

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses écrites dans les résolutions adoptées lors de la session du mois de décembre 2021.

Aline Desjardins, dir.gén, greff.-très.

Rapport des employés

Les membres du conseil et le maire ont reçu les rapports des employés municipaux suivants : d.g., chef d'équipe, adj.adm., et agente de bureau et aucune question n'est posée.

Rapport des conseillers

Les conseillers ont reçu les rapports d'activités de chacun.

Fernand Manseau informe à propos d'une réunion d'information conduite par la RISIT pour une planification sur quinze (15) ans. Mario Drouin rend compte des bris de machinerie qui ont lieu actuellement. Le MTQ a contacté le maire pour l'informer des réparations prévues sur le pont du rang 4. Noémie Ash, rend compte du fait que le comité du parc s'est réuni en fonction de revenir au conseil municipal avec des propositions concrètes pour la phase II de la restauration du parc municipal.

2021-12-217

Conseiller responsable du dossier bibliothèque municipale

Il est proposé par Tania Rouillier, conseiller
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE NOMMER François Clouâtre sur le poste de responsable du dossier de la bibliothèque municipale au sein du conseil.

Une annonce publique sera faite à propos de la mise en candidature de Mme Jacinthe Breton au prix *Hommage-bénévolat Québec 2022* pour son travail bénévole en tant que bibliothécaire à la bibliothèque municipale depuis plus de 25 ans. Que soit diffusé sur Facebook le visuel final de la canette de Fabre pour la « caisse du Témiscamingue » produite par Barbe Broue Microbrasserie.

Correspondances

- MRCT Infolettre | Édition du 5-19-24 novembre et 3 décembre 2021
- Le Reflet témiscamien En situation précaire. La municipalité peut devenir commanditaire d'une chronique etc.
- FQM Obligation d'adopté un nouveau code d'étiquette
- Émilise Lessard-Therrien, députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue Infolettre novembre 2021.

2021-12-218

Vœux des Fêtes dans les médias

ATTENDU QU'en général les médias locaux *CKVM* et *Le Reflet* proposent aux municipalités de diffuser les vœux du Temps des Fêtes de la part du Conseil Municipal;

Il est proposé par Lynda Clouâtre, conseillère
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents

DE DIFFUSER dans les susdits médias locaux des vœux des Fêtes de la part du conseil municipal de Saint-Édouard-de-Fabre aux témiscamiens et témiscamiennes.

2021-12-219

Levée de la séance

Il est proposé par Lynda Clouâtre, conseillère
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE LEVER la séance. Il est 21h25.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE